

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PADIRAC**

## **DU 11/01/2018**

Le Jeudi 11 Janvier 2018 à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Padirac, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre CHAMAGNE, Maire.

**Membres présents** : BRODA Annie, CHAMAGNE Pierre, LASSUS Pierre, BARBIÉ Damien, GUÉDÉ Luc, THALAMAS Bernard.

**Procuration** : BLANC Mathilde pouvoir à CHAMAGNE Pierre

**Absents excusés** : DELFAURE Patrick, COURTIOL Marie, LESCALE Cyril, VANDERBORGHT Ann

**Secrétaire de séance** : BRODA Annie

Le Maire demande l'autorisation de rajouter la prise de délibération pour la demande du SIVU scolaire concernant la semaine de 4 jours ou 4 jours et demi.

**Approbation PV réunion 28 Septembre 2017** - Après modification.

### **1/ Approbation PV réunion 31 Octobre 2017**

Le PV n'est pas approuvé et doit être modifié. La mention "Augmentation qui n'a pas été acceptée" doit être supprimée du corps de la lettre. Une autre formulation sera proposée au prochain conseil.

### **2/ CAUVALDOR - PV mise à disposition & tableau classement voirie**

Mr le Maire rappelle qu'avant la fusion de 2017, CAUVALDOR avait approuvé la définition et le contenu de la voirie d'intérêt communautaire. Il convenait donc de formaliser la mise à disposition de cette voirie, par la rédaction de procès-verbaux, signés par le Maire concerné et le Président de CAUVALDOR. Les élus communautaires réunis en séance du 18 septembre 2017 avaient validé ces procès-verbaux.

Mr le Maire donne lecture du Procès-verbal de mise à disposition de la voirie d'intérêt communautaire de la commune de Padirac à la Communauté de Commune de Causses et Vallée de la Dordogne. PV adopté à l'unanimité.

### **3/ Régime indemnitaire 2018**

Adjoint administratif principal 1ère classe

Durée de travail hebdomadaire : 16 H

Montant de référence au 1/07/2010 : 481,83 x 16/35

Coefficient multiplicateur : 3,98

Montant brute de l'enveloppe : 876,66 €

Adopté à l'unanimité.

Agent de maîtrise principal

Durée de travail hebdomadaire : 35 H

Montant de référence au 1/07/2010 : 495,94

Coefficient multiplicateur : 5,17

Montant brute de l'enveloppe : 2564,01 €

Adopté à l'unanimité.

### **4/ Indemnités receveur 2017**

Indemnités de conseil, montant brut : 265,36 €

Indemnités de conseil : 4/12ème : 88,45 €

Somme à verser : 80,62 €

Adopté à l'unanimité.

**5/ Tarifs assainissement 2018** ) **A reporter**  
**6/ Rapport AEP** ) **Eléments non parvenus**

### **7/ Semaine scolaire**

Le SIVU Etoile ayant consulté les parents d'élèves sur l'organisation de la semaine scolaire, il souhaite que tous les acteurs de l'école publique soient consultés. Aussi devons nous nous prononcer sur :

- 1/ semaine de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi)
- 2/ semaine de 4 jours 1/2 (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi)
- 3/ semaine de 4 jours 1/2 (lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi matin)

**Résultats du vote** : 1/ semaine de 4 jours (lundi/mardi/jeudi/vendredi) : **4 pour et une abstention**

2/ semaine de 4 jours 1/2 (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi) : **2 pour**

3/ semaine de 4 jours 1/2 (lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi matin) : **0 voix**

### **8/ Questions diverses**

\* Le service ADS a envoyé un courrier en AR à CAPFUN leur demandant de préciser les mesures qu'ils allaient prendre. Copies des lettres ADS et CAP FUN seront distribuées aux pétitionnaires.

\* Location ancien office de tourisme  
- Assurance à l'année ; matériel laissé sur place. Situation à éclaircir

\* Bâche incendie - SDIS : "Clôture interdite" - Panneaux à commander

\* Vente des terrains de la place, refaire une délibération avec adresse des propriétaires.

\* Adhésion au CNAS - Comité National d'Action Sociale - Tarifs non reçus des cotisations  
A voir au prochain conseil.

\* Demandes d'Amélie KOHLMAN :  
- Loyer  
- extraction  
- 8 tables de 2  
- 1er Avril à fin Août  
- environ 4000 kwh  
- mise en place d'une alarme reliée à une société de surveillance à ses frais.

\* Réunion de travail à prévoir :

- investissements futurs : Aménagements terrains VAYRAC  
Bourg : Aménagement et traversée  
Aire Campings-car
- ZAD

\* Espace jeunes (GRAMAT) demande à chaque commune la possibilité d'avoir une salle. Voir avec le planning des réservations.

\* Route toujours barrée au Gouffre, jardinières et rochers à enlever.

\* Rond point du Gouffre : déplacer de 2 m vers la droite la flèche directionnelle en face du parking.

\* Bois de Padirac : des accidents régulièrement. Remonter l'information.

\* Appel d'offres éventuel pour du photovoltaïque sur la toiture de la bergerie.

\* Relevé de la DDT des infractions de panneaux sur la commune

\* Police de l'eau DDT (au dessus de 200 p)

\* Dossier concernant l'assainissement du camping du parc aquatique en cours

**Fin de séance à 23 h**